

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 1^{er} SEPTEMBRE 2020

PRESENTS : François BERROU, Michel BOUILLON, Julie CHARPENTIER, Yohann FOUASSIER, Pierrette LEHAY, Patrick BEAUPÈRE, Michèle DUCHEMIN, Marie-Claude HOUDELIER, Lilian BÈGUE, Florence LAMBARÉ, Caroline BEAUDUCEL, Jérôme BÉNÉZET, Aurélie VULLO-STIENNE - Yannick BRUNEAU, Stéphanie BERTHIER-BÉCHU, Nicolas GAUBERT.

Absents excusés :

Jean-François RAIMBAULT ayant donné pouvoir à Julie CHARPENTIER

Stéphane SABLÉ ayant donné pouvoir à Nicolas GAUBERT

Noémie Gaigner ayant donné pouvoir à François BERROU

Secrétaire : Yannick BRUNEAU

Sans observation, le procès-verbal de la réunion du jeudi 02 juillet 2020 est adopté.

INTERVENTION de Eric MEDARD : Présentation de son livre « A l'affût des Sauvages »

Monsieur Eric MEDARD, photographe paysages et animaliers sur la commune, a présenté son nouveau livre intitulé « A l'affût des Sauvages » :

Livre qui traite la nature et les animaux à partir de photographies poétiques d'oiseaux, de mammifères prises depuis moins de 3 ans majoritairement sur le Bourgneuf-la-Forêt et ses environs et 4 à 5 hors de France.

Après cette présentation, le Conseil Municipal valide l'achat d'un lot de 50 livres au prix unitaire de 35 € pour remise lors de cérémonies de mariages ou occasions ponctuelles.

DESIGNATION ELUS à la CLECT

L'assemblée est informée que conformément au Code Général des Impôts, Laval Agglomération a créé une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui a pour principale mission, l'évaluation des coûts induits par les transferts de compétences entre les communes et la Communauté de communes.

Elle est composée de

- deux représentants par commune hors Laval (1 titulaire et 1 suppléant),
- 10 représentants pour la ville de Laval (5 titulaires et 5 suppléants)

Sont donc élus à la CLECT :

- François BERROU est élu membre titulaire,**
- Julie CHARPENTIER est élue membre suppléante**

TARIFS COMMUNAUX 2021

Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe comme ci-dessous les tarifs applicables à compter du 1^{er} JANVIER 2021. (+1.50 % sur tarifs 2020)

PHOTOCOPIES		2021	
		noir et blanc	couleur
Recto A4		0,30 €	0,60 €
Recto-Verso A4		0,40 €	0,80 €
Recto A3		0,40 €	0,80 €
Recto-Verso A3		0,45 €	0,90 €
Associations Loi 1901 fournissant le papier		0,05 €	0,10 €
LOCATIONS		2021	
		Commune	Extérieur
Table avec pieds		1,65 €	3,20 €
Table avec tréteaux		0,90 €	1,60 €
Banc		0,25 €	0,50 €
Chaise		0,25 €	0,50 €
Barrière (pour 4 jours)		1,65 €	3,20 €
Matériel sono aux particuliers (avec location salle)		26,00 €	
LOCATIONS salles de reunion		2021	
Location salle du Conseil	1/2 journée	17,40 €	
	Journée	29,40 €	
Location salle St-Martin	1/2 journée	17,40 €	
	Journée	29,40 €	

Sont considérés comme habitants de la Commune, les personnes qui y sont domiciliées ou qui exercent leur activité (besoin pour entreprises).

Gratuit pour les associations Loi 1901 et les communes environnantes en échange de services similaires.

Caution de **250.00 €** lors de la location du matériel sono.

Les panneaux de circulation sont mis gratuitement à la disposition des particuliers, durée limitée à 1 mois. Un chèque de caution de **8 €** par panneau est exigé et rendu lors du retour du panneau. En cas de **perte** ou **détérioration**, le panneau sera facturé par rapport au prix de remplacement.

AUTRES LOCATIONS		TARIFS 2021
<u>Droit de place</u>		
<i>sur le marché</i>	annuel sans électricité	65,50 €
	annuel avec électricité	127,70 €
	hebdomadaire - 10 m ²	2,94 €
	Plus de 10 m ² et par m ² supplém.	0,61 €
<i>GAUTIER CONCEPT</i>	annuel	32,50 €
<i>Taxi BRANEYRE</i>	annuel	33,20 €
<i>Concession cimetière</i>	15 ans	56,40 €
	30 ans	112,60 €
<i>concession cinéraire</i>	15 ans	367,70 €
	30 ans	392,10 €
	60 € pour la plaque obligatoire avec remboursement auprès des familles lors de la pose d'une plaque personnalisée (70 X 90 cm)	
<i>Taxe de dispersion des Cendres dans le Jardin du Souvenir</i>		16,80
<i>Droit d'inscription sur le lutrin (plaque à la charge des familles)</i>		28,20

Salles des fêtes et des sports

	Assemblées Générales ou Réunions	Banquets - sauteries Repas froids/chauds Spectacles - Concours	Bal Saint Sylvestre	Vin d'honneur (150 verres fournis)
Salle des Sports	/	Ext : 274,10€	Ext : 427,80 €	Ext : 171,70 €
		Loc : 219,80 €	Prof: 1 372,10 €	Loc : 114,40 €
Salle des Fêtes 226 m2	Ext : 68,70 €	Ext : 165,40 €	Ext : 356,60 €	Ext : 80,30 €
		Loc : 118,70 €	Loc : 238,00 €	Loc : 56,90 €
Frais de fonctionnement Association Manifestation lucrative				50,00 €
Forfait podium 12 m2				35,00 €
CUISINE		Four électrique (traiteur)		
sans équipement cuisson Vin d'honneur		25,40 €	40,90 €	
Buffet froid (sans équipement de cuisson)		71,70 €	Vaisselle	0,05 €
Repas chaud		112,30 €	Divers : Moquette (le fla	1,28 €
Facturation d'une 1/2 salle supplémentaire pour occupation 2ème journée				
Nouveau - Facturation d'un 1/4 salle supplémentaire pour occupation la veille (préparation installation)				
Gratuite pour les associations Loi 1901 de la commune à l'exception de la cuisine et de la vaisselle.				
Déprédations :		matériel et mobilier : Remboursement de la valeur à neuf du matériel détérioré		
		bâtiments et abord immédiats : remboursement intégral des travaux effectués		
Versement d'une caution de 300,00 € à la remise des clés				
Versement d'une caution de 150,00 € pour l'utilisation du four électrique				

COMMISSION BATIMENTS et AMENAGEMENT

Le Conseil Municipal unanime,

1 - VALIDE le choix des entreprises et le montant des devis suivants pour des travaux de rénovation intérieure de locaux communaux :

Logement : 31 B rue Saint-Gilles

Lot Peinture

Devis Joël FOUILLEUL du Bourgneuf-la-Forêt 6 464.72 € TTC

Logement : 7A rue Saint-Gilles

Lot Cloison

Devis ARCOPLAC de LOUVERNÉ 585.20 € TTC

Lot Menuiseries Intérieures

Devis LANCELIN de LOUVERNÉ 5 221.54 € TTC

Lot Peinture sur toile de verre

Devis GERAULT de LAVAL..... 8 711.29 € TTC

Hall : 7A et 7B rue Saint-Gilles

Lot Peinture

Devis GERAULT de Laval 4 146.89 € TTC

Lot plomberie – électricité : travaux électriques du garage, téléphone et de plomberie seront confiés à l'entreprise BAHIER PECHEM d'Ernée.

Aménagement des extérieurs des logements 5 et 7A rue Saint-Gilles

Lot VRD

Devis FOUBERT PAYSAGES du Bourgneuf-la-Forêt..... 6 858.82 € TTC

Les crédits sont ouverts par décision budgétaire modificative à l'opération 189 – BATIMENTS 2018-2020 à hauteur de 36 000 € prélevés sur l'article 21318 crédits non affectés.

Réflexion sur autres aménagements :

La commission souhaiterait aménager et fleurir certains sites :

Médiathèque – Mairie – Parc de Morfelon

Il est retenu de suivre une ligne générale d'aménagement sur le temps, en fonction des projets de secteurs, tout en réalisant des actions légères là où c'est nécessaire, par exemple devant la médiathèque.

-Informations «moutons » :

Jérôme BÉNÉZET rappelle la quinzaine de moutons « jacob » mis à disposition sur le terrain au-dessus de la station d'épuration.

La surveillance et l'alimentation continuent d'être assurées par de précédents élus motivés.

La réflexion sur l'achat d'une vingtaine de moutons est en cours et à poursuivre.

ANIMATION – RELATIONS ASSOCIATIONS

- Bilan animation jeunesse juillet 2020

Bilan des activités et des présences (36 jeunes différents) satisfaisant compte-tenu du contexte sanitaire lié au COVID 19 avec la présence de nouveaux jeunes.

- Festival alimenterre Le Trianon

Prévu en octobre / novembre au cinéma « Le Trianon » sur la thématique « de la production à la consommation » et porté par différentes associations:

Projection films et débats

Echange avec Christophe du restaurant scolaire, après film « recettes pour un monde meilleur » programmé le 25 novembre 2020, pour présentation des pratiques au niveau des repas scolaires et éventuellement organisation d'une action autour de cette thématique.

Des projections de film documentaires « Les femmes dans l'agriculture » et un dimanche matin à destination des enfants.

Les élus sont informés de :

Rencontre du 31 juillet avec Monsieur LANDRÉ de Laval Agglomération pour évoquer le projet de restructuration des bâtiments de l'école publique. et estimation.

L'idée est de lancer une consultation auprès de cabinets spécifiques en établissements scolaires pour une étude de programmation de travaux neufs et/ou réhabilitations

Le Conseil Municipal unanime est favorable à cette consultation.

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République a prévu l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 1000 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation.

Le document de travail préparé est remis pour lecture et retour de propositions d'amendements ou autres...avant la prochaine séance au de laquelle il sera soumis à approbation.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE

Décision 2020-02

TRAVAUX RENOVATIONS ENERGETIQUES DEUX IMMEUBLES RUE ST GILLES

Décision de signature d'un avenant passé avec l'entreprise LAMARCHE – lot 2 – COUVERTURE

Plus-value sur châssis de toit pour faciliter ouverture pour un montant de..... 537.00 € HT
(566.53 € TTC)

Décision 2020-03

Décision budgétaire modificative n° 2 par prélèvement sur les dépenses imprévues de la **section d'investissement**

Dépenses

Opération 193 – Sol salle des sports – article 2135..... + 3 000.00 €

020 – Dépenses imprévues - 3 000.00 €

SIGNATURE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE COORDONNE PAR LE TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE (TE53)

Suite à la fin des contrats d'électricité aux tarifs réglementés pour les communes les plus importantes, le conseil municipal confirme la signature de la convention de groupement de commandes avec TE53 pour l'achat d'électricité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal est informé

Enfance – affaires scolaires

Intervenante : Julie CHARPENTIER

-Rentrée scolaire septembre 2020

Reprise de l'école par les enfants, sans règle de distanciation en maintenant les gestes barrières : éviter les brassage des groupes, le lavage des mains, trajets en cordées,

Restaurant scolaire : 1 service avec séparation des enfants par école,

Reprise du périscolaire au Pôle Enfance et des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sur les 3 sites.

-Centre aéré juillet 2020

Suite à la demande d'avis lancée auprès des familles : le retour laisse entendre une satisfaction des animations et animateurs avec toutefois une petite déception de l'annulation des camps. Le covoiturage a bien fonctionné et a été apprécié.

L'accueil croq'loisirs la dernière semaine d'août a accueilli plus d'une dizaine enfants pendant 4 jours avec toutefois seulement 6 le mercredi.

Collecte de poires :

Pierrette LEHAY s'est proposée pour l'organisation de la collecte des poires et transport auprès des Ets ROULAND à Andouillé pour leur transformation en poiré.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI 5 OCTOBRE